



Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de la Seine, en exécution des dispositions du Code civil, côté et paré le présent registre contenant les Naissances dans la commune de Cubzac, page sept et enregistrer et constater  
 A Bordeaux, le 31 Décembre 1902.

1902  
 Du 2 Janvier  
 1902 - 1902  
 de la commune de

1902  
 Du 2 Janvier  
 1902 - 1902  
 de la commune de

1902  
 Du 2 Janvier  
 1902 - 1902  
 de la commune de

1902  
 Du 2 Janvier  
 1902 - 1902  
 de la commune de

Des deux jours mille neuf cent deux, à neuf heures du matin, et de naissance de Henri Bernard Félix Ledouard, né le treize, un Décembre, l'an six au bourg de Saint André de Cubzac, à son père au lieu, fils légitime de Félix Louis Ledouard, ancien des contributions indirectes, âgé de vingt neuf ans et de sa femme et de ses parents de Cubzac, sans profession, âgé de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu et déclaré par le Procureur Général Lacroix, garde des sceaux, âgé de soixante quatre ans, levers bien en loi et de son état de Cubzac, âgé de quarante deux ans, habitant de cette commune.

Les deux requérants et présentement à leur part par le Procureur Lacroix, garde des sceaux, demeurant en cette commune, en l'absence de son avoué, et qui le présente et le déclare ont signé avec nous après lecture et la déclaration de la naissance de cet enfant.

Le Procureur Général Lacroix, garde des sceaux, âgé de soixante quatre ans, levers bien en loi et de son état de Cubzac, âgé de quarante deux ans, habitant de cette commune.

Le Procureur Général Lacroix, garde des sceaux, âgé de soixante quatre ans, levers bien en loi et de son état de Cubzac, âgé de quarante deux ans, habitant de cette commune.

Le Procureur Général Lacroix, garde des sceaux, âgé de soixante quatre ans, levers bien en loi et de son état de Cubzac, âgé de quarante deux ans, habitant de cette commune.

Saint André de Cubzac la quelle a déclaré  
avoir été reconnue pour son fils naturel, déclaré  
Louis Larozein, né dans cette commune le vingt  
trois Décembre dernier, comme fils naturel de  
Larozein et de sa mère nommée,

La dite déclaration faite en présence de  
Jean Raymond Perquin, âgé de vingt-neuf ans, de  
Jean Raymond Jean, chaudiereux, âgé de soixante  
quatre ans, habitant de cette commune, hommes  
sages, lesquels ont signé avec nous après lecture  
de son acte de déclaration qui a été en la voir.  
Contaté suivant le loi par moi le notaire de  
Dantagnan, le curé de Saint André de Cubzac, chanoine  
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Raymond Jean  
Edantigny

11:1  
Du 10 Janvier  
Jean Berland  
Du dix Janvier mille neuf cent trois à trois  
heures du soir.  
Acte de naissance de Jean Berland, né le  
neuf de la mois au bourg de Saint André de Cubzac  
fille légitime de Abraham Berland, chaudiereux  
de trente quatre ans, et de Béline Pelard, sans  
profession, âgé de vingt-un ans; mariés et  
demeurent ensemble au bourg de Saint André  
de Cubzac.

Le said enfant a été reconnu être femme  
Premier témoin Jean Raymond chaudiereux  
âgé de soixante quatre ans, Second témoin Jean  
Berland, cultivateur, âgé de cinquante deux  
ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent  
acte qui le témoin ont signé avec nous après lecture  
et mon le déclarant qui a dit en la voir.

Contaté suivant le loi par moi le notaire de  
Dantagnan, le curé de Saint André de Cubzac, chanoine  
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Raymond Jean  
Edantigny

11:1  
Du 10 Janvier  
Jean Berland  
Marie à Louis (L'Harng)  
un filleul de nous cent vingt  
huit ans, né le 11 Mars 1846.  
Et sa femme Marie Louise  
Agnès

Le Maire  
Raymond

Mariage dissous par jugement de  
divorce rendu le 11 Mars 1897  
par le Tribunal civil de première  
instance de Bourges (deux et dix)  
D.N.C. 2 Mai 1897. Mentionné le  
10 Décembre 1898 à la Mairie de  
8<sup>e</sup> Arrondissement de Paris.

Le Maire  
Raymond  
Décédé à Blaye (Garonne)  
de sa femme Marie Louise  
quatre vingt quatre  
Mort le 15 Février 1884.

Raymond

11:1  
Du 20 Janvier  
Jean Perquin



Marié à  
Le dix Août mille neuf cent vingt six  
avec Jeanne Angèle Guindon  
Le vingt deux Mars mille neuf cent  
vingt six à Metz.



Du vingt Janvier mille neuf cent vingt six  
neuf heures du matin.  
Acte de mariage de Jean Perquin né le  
dix Août mille neuf cent vingt six  
de Saint André de Cubzac, fils légitime de  
Larozein Perquin, cultivateur, âgé de vingt sept ans  
et de Marie Angèle Guindon, sans profession  
âgée de vingt trois ans; mariés et demeurent ensemble  
au village de Fontbouillon.

Le said enfant a été reconnu être marié  
Premier témoin Laurent Leclercq, âgé de  
cinquante cinq ans, Second témoin Marie  
Kerckens, âgée de quarante quatre ans,  
habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte  
qui le témoin ont signé avec nous après lecture et mon  
le déclarant qui a dit en la voir.

Contaté suivant le loi par moi le notaire de  
Dantagnan, le curé de Saint André de Cubzac, chanoine  
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Le Maire  
Edantigny

11:1  
Du 24 Janvier  
Jean Bonnet  
Lalain

Marié à Bordeaux le douze  
juin mille neuf cent vingt huit  
avec Germaine Herriot  
Le vingt deux Juin mille neuf cent  
vingt huit

Le Maire  
Raymond

Décédé à Gueret (Creuse)  
le douze Juillet mille neuf cent  
soixante cinq  
Le dix neuf Juillet mille neuf  
cent soixante cinq Le Maire  
Raymond

Du vingt quatre Janvier mille neuf cent trois  
à dix heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Bonnet, né le  
dix huit Mars de la mois, à neuf heures du matin  
au bourg de Saint André de Cubzac; fille légitime de  
Jean Bonnet Lalain cultivateur, âgé de quarante ans  
et de Marie Bernier, sans profession, âgée de trente  
deux ans; mariés et demeurent ensemble au bourg de  
Saint André de Cubzac.

Le said enfant a été reconnu être femme  
Premier témoin Louis Larozein, marié, âgé  
de cinquante cinq ans, Second témoin Marie Kerckens  
mariée, âgée de trente quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent  
acte qui le témoin et le déclarant ont signé avec  
nous après lecture.

Contaté suivant le loi par moi le notaire de  
Dantagnan, le curé de Saint André de Cubzac, chanoine  
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Le Maire  
Raymond

Le Maire  
Raymond

Marié à Bernardine  
de Saint-Julien mil neuf cent dix  
deux ans, Gabrielle, Suzanne  
Jeanne, Adèle, et cinq autres  
enfants, tous ensemble  
Le Maire

Du dix février mille neuf cent trois à deux heures du soir,  
Acte de naissance de Jean Léopold, né le quatre  
de ce mois à deux heures du soir, au Bourg de Saint  
André de Cubzac; fils légitime de Jean Raymond,  
employé au bureau de Nordaun, âgé de quatre  
deux ans, et de Marie Gilet, sans profession, âgée  
de vingt neuf ans; mariés et demeurant ensemble  
au de Nordaun, canton de Saint-Julien, arrondissement  
de Nordaun.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Bayolle, cultivateur, âgé de vingt  
cinq ans, second témoin Jean Dussanne, cultivateur, âgé de  
vingt deux ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu  
et déclaré l'enfant être libre au nom de son père.  
Compte tenu de la loi par nous lue et lue  
publiquement, devant de Saint André de Cubzac, chef de  
la légion d'homme, faisant les fonctions d'officier public  
à l'état civil.

Jean Dussanne  
Jean Bayolle  
Maire

Du dix Gradignan (fils)  
de son père et de sa mère  
le 25 mai 1901 - le Maire  
Jean Dussanne  
Jean Bayolle  
Maire

Marié à Jeanne (charente) le  
mil neuf cent dix sept ans  
de son père, Marie, Jeanne  
ELEMENT.  
le Maire,  
Lamy, maire

Du dix février mille neuf cent trois à deux heures du soir,  
Acte de naissance de Jean Raymond, né le quatre  
de ce mois à deux heures du soir, au Bourg de Saint  
André de Cubzac; fils légitime de Jean Raymond,  
employé au bureau de Nordaun, âgé de quatre  
deux ans, et de Marie Gilet, sans profession, âgée de  
vingt neuf ans; mariés et demeurant ensemble  
au de Nordaun, canton de Saint-Julien, arrondissement  
de Nordaun.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Frédéric Bouchard, âgé de quarante  
neuf ans, second témoin Joseph Gallin, propriétaire, âgé  
de quarante ans, demeurant à Saint André de Cubzac.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte  
qui a été lu et déclaré l'enfant être libre au nom  
de son père.  
Compte tenu de la loi par nous lue et lue  
publiquement, devant de Saint André de Cubzac, chef de  
la légion d'homme, faisant les fonctions d'officier public  
à l'état civil.

Jean Raymond  
Jean Bayolle  
Maire

Marié à Marie  
de Saint-Julien mil neuf cent  
deux ans, Marie Roger Bernard  
Le vingt février mil neuf cent  
deux.  
Le Maire



Mariage dissous par jugement de  
divorce rendu par le Tribunal Civil  
de Libourne le vingt neuf mai mil neuf  
cent quarante sept et transcrit le  
Neuf mars mil neuf cent quarante huit  
à Saint André de Cubzac  
Le Maire

Repetoire civil no 779 94  
du 7 Octobre 1991  
no 9  
Du 25 février  
No 010 Jean  
Coutet ann

Du dix février mille neuf cent trois à deux heures du soir,  
Acte de naissance de Louis Marie, né le quatre  
de ce mois à deux heures du soir, au Bourg de Saint  
André de Cubzac; fils légitime de Jean Raymond,  
employé au bureau de Nordaun, âgé de quatre  
deux ans, et de Marie Gilet, sans profession, âgée de  
vingt neuf ans; mariés et demeurant ensemble  
au de Nordaun, canton de Saint-Julien, arrondissement  
de Nordaun.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Alfred Bouchard, pharmacien, âgé  
de quarante quatre ans, second témoin Jean Bernard  
cordonnier, âgé de vingt quatre ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu  
et déclaré l'enfant être libre au nom de son père.  
Compte tenu de la loi par nous lue et lue  
publiquement, devant de Saint André de Cubzac, chef de  
la légion d'homme, faisant les fonctions d'officier public  
à l'état civil.

Marie Roger Bernard  
Du vingt trois février mille neuf cent trois à  
deux heures du soir,  
Acte de naissance de Jean Raymond, né le quatre  
de ce mois à deux heures du soir, au Bourg de Saint  
André de Cubzac; fils légitime de Jean Raymond,  
employé au bureau de Nordaun, âgé de quatre  
deux ans, et de Marie Gilet, sans profession, âgée de  
vingt neuf ans; mariés et demeurant ensemble  
au de Nordaun, canton de Saint-Julien, arrondissement  
de Nordaun.  
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Joseph Gallin, propriétaire, âgé  
de quarante ans, second témoin Jean Dussanne, cultivateur, âgé  
de vingt deux ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu  
et déclaré l'enfant être libre au nom de son père.  
Compte tenu de la loi par nous lue et lue  
publiquement, devant de Saint André de Cubzac, chef de  
la légion d'homme, faisant les fonctions d'officier public  
à l'état civil.

Jean Raymond  
Jean Bayolle  
Maire

11.10

Du 7 Mars  
Louis de Cour

Duving Beau mille neuf cent trois, à deux  
heures du soir.  
Acte de naissance de Louis Beron, mil trois de  
à moi à moi de Louis de Cour, au lieu de Cour, commune de  
de Saint André de Cour, fils légitime de Louis Beron,  
Beron, cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de  
Ardenne, sans profession, âgé de trente ans; mariés  
et demeurant ensemble au dit lieu de Cour.

Le son de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Laurent Lagler, gard champêtre, âgé  
de cinquante ans, second témoin François Buisse,  
carrier, âgé de quarante ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
l'enfant nous avons rédigé le présent acte, lequel  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Composé suivant la loi par moi, Comte, Martin  
Dantagnan, Maire de Saint André de Cour, chevalier  
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

E. Heron  
Ardenne  
Lagler

Du dix huit Mars mille neuf cent trois, à  
deux heures du soir.

Acte de naissance de Abel Dupuy, né le même  
de la mère à moi de au lieu de Belois, commune de  
de Saint André de Cour, fils légitime de Victor Dupuy,  
tailleur de pierre, âgé de trente quatre ans, et de Victorine  
Chéreau, sans profession, âgé de trente un ans; mariés  
et demeurant ensemble au dit lieu de Belois.

Le son de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Comte Gibon, marchand, âgé de vingt  
quatre ans, second témoin Laurent Lagler, gard champêtre,  
âgé de cinquante cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
l'enfant nous avons rédigé le présent acte, lequel  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Composé suivant la loi par moi, Comte, Martin  
Dantagnan, Maire de Saint André de Cour, chevalier  
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Victor Dupuy  
Comte Gibon  
Lagler

Mariage de Marie de Cour  
de Cour, née le 11 Mars  
1802, âgée de vingt  
ans, fille légitime  
de Louis de Cour,  
Maire de Cour,  
et de Victorine  
Chéreau, sans  
profession, mariés  
et demeurant  
ensemble au dit  
lieu de Cour.

Décès de CÉZAC (fils)  
de Louis de Cour, né le  
11 Mars 1802, âgé  
de vingt ans, fils  
légitime de Louis de  
Cour, Maire de Cour,  
et de Victorine Chéreau,  
sans profession, mariés  
et demeurant ensemble  
au dit lieu de Cour.

11.12

Du 26 Mars  
Jean Adrien



Mariage de Marie de Cour  
de Cour, née le 11 Mars  
1802, âgée de vingt  
ans, fille légitime  
de Louis de Cour,  
Maire de Cour,  
et de Victorine  
Chéreau, sans  
profession, mariés  
et demeurant  
ensemble au dit  
lieu de Cour.

Du vingt six Mars mille neuf cent trois, à  
deux heures du matin.

Acte de naissance de Jean Adrien, né le même  
de la mère à moi de au lieu de Cour, commune de  
de Saint André de Cour, fils légitime de Louis Beron,  
Beron, cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de  
Ardenne, sans profession, âgé de  
vingt deux ans; mariés et demeurant ensemble au  
dit lieu de Cour.

Le son de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin François Buisse, carrier, âgé de  
cinquante ans, second témoin Laurent Lagler, gard  
champêtre, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte, que  
les témoins ont signé avec nous après lecture, et non  
le déclarant qui a été en lator.

Composé suivant la loi par moi, Comte, Martin  
Dantagnan, Maire de Saint André de Cour, chevalier  
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

A. Gibon  
Ardenne  
Lagler

11.13  
Du 30 Mars  
Jeanne Adie  
Béchambe

Mariage de Marie de Cour  
de Cour, née le 11 Mars  
1802, âgée de vingt  
ans, fille légitime  
de Louis de Cour,  
Maire de Cour,  
et de Victorine  
Chéreau, sans  
profession, mariés  
et demeurant  
ensemble au dit  
lieu de Cour.

Du trente Mars mille neuf cent trois, à  
deux heures du matin.

Acte de naissance de Jeanne Adie de Béchambe, née  
le vingt huit de Cour, à deux heures du matin, au  
bourg de Saint André de Cour, fille légitime de Louis  
Beron, Béchambe, cultivateur, âgé de trente ans, et de  
Victorine Chéreau, sans profession, âgée de vingt quatre ans;  
mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint André.

Le son de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Laurent Lagler, gard champêtre, âgé  
de cinquante cinq ans, second témoin Louis Beron,  
tailleur de pierre, âgé de quarante deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par  
Madame Lagler, épouse de Saint André de Cour, mariée  
du père, nous avons rédigé le présent acte, lequel  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Composé suivant la loi par moi, Comte, Martin  
Dantagnan, Maire de Saint André de Cour, chevalier  
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

A. Gibon  
Ardenne  
Lagler

Jean Charles Dupas  
X Charles  
Approuvé le mariage  
en tant que  
A. Lagasse  
Dantzig

Le mariage de ce mariage a été reconnu être masculin  
Premier témoin Jean Kallier, cultivateur, âgé de  
quarante ans, second témoin Jean Gordon, cordonnier, âgé de  
quarante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
désignés ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi J. M. de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

A. Lagasse  
Dantzig

Deuxième témoin Jean Kallier, cultivateur, âgé de quarante ans, second témoin Jean Gordon, cordonnier, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les désignés ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi J. M. de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Goulière Cordoy  
A. M. de la légion d'honneur

et de de naissance de Marie Charlotte Dupas, au  
bourg de Saint André de Culbac, fils légitime de  
Charles Dupas, sans profession, âgé de dix huit ans  
et de son non nommé.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Jean Kallier, cultivateur, âgé de quarante ans, second témoin Jean Gordon, cordonnier, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les désignés ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi J. M. de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

A. Lagasse  
Dantzig

Deuxième témoin Jean Kallier, cultivateur, âgé de quarante ans, second témoin Jean Gordon, cordonnier, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les désignés ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi J. M. de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Goulière Cordoy  
A. M. de la légion d'honneur

1716  
Du 4 Avril  
Jean Kallier



Marie s. s. de Marie Grand  
le vingt huitième jour de  
juillet l'an de la République  
l'année de la Liberté

Decidé à l'ordonnance le  
quatre janvier mil neuf cent  
cinquante trois  
Le vingt quatre janvier mil  
neuf cent cinquante trois  
Le Maire

Reconnuance

1717  
Du 4 Avril  
Jean Kallier

Reconnuance

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les désignés ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi J. M. de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Goulière Cordoy  
A. M. de la légion d'honneur

Deuxième témoin Jean Kallier, cultivateur, âgé de quarante ans, second témoin Jean Gordon, cordonnier, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les désignés ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi J. M. de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

A. Lagasse  
Dantzig

Deuxième témoin Jean Kallier, cultivateur, âgé de quarante ans, second témoin Jean Gordon, cordonnier, âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les désignés ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi J. M. de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Goulière Cordoy  
A. M. de la légion d'honneur

Goulière Cordoy  
A. M. de la légion d'honneur

11:11  
Du 11 Avril  
Mairie de  
Lequin

Du vingt cinq Avril mille neuf cent trois,  
à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Victor Léoncia Lequin,  
né hier à six heures du soir, au lieu du Poirault,  
commune de Saint André de Cubzac, fille légitime  
de Pierre Lequin, cultivateur, âgé de vingt quatre ans,  
et de Jeanne Bourreau, sans profession, âgée de  
vingt ans; mariés et demeurant ensemble au dit  
lieu du Poirault.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jacques Spidover, propriétaire âgé  
de vingt huit ans, second témoin Marcel Fouquet âgé  
de vingt deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté suivant la loi par moi Maire et le docteur  
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, chef de  
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Pierre Lequin  
Marcel Fouquet  
Maire  
Dantagnan

Decidé au 30 Avril de  
Cubzac, de quatre heures  
neuf cent soixante  
le quatre jours  
devenu neuf  
le Maire,  
Dantagnan

11:19  
Du 11 Avril  
Mairie de  
Lequin

Du deux Avril mille neuf cent trois, à neuf heures du matin,  
Acte de naissance de Anne Argout, née quatre heures  
du matin, au lieu de Rodez, commune de Saint André  
de Cubzac, fille légitime de Pierre Argout, cultivateur,  
âgé de vingt neuf ans, et de Marie Germaine Brillon, sans  
profession, âgée de vingt ans; mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de Rodez.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Giraud, propriétaire âgé de  
quarante ans, second témoin Pierre Corvion, propriétaire  
âgé de quarante un ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté suivant la loi par moi Maire et le docteur  
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, chef de  
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Argout Corvion  
Maire  
Dantagnan

Mairie de Saint André de  
Cubzac, de quatre heures  
neuf cent soixante  
le quatre jours  
devenu neuf  
le Maire,  
Dantagnan

11:20  
Du 11 Avril  
Mairie de  
Lequin



Mairie de Lequin  
Premier témoin  
de vingt huit ans  
de vingt deux ans

Décédée à Godignac (France)  
le treize Septembre mil neuf  
cent quatre vingt trois -  
Menton du 3 Novembre 1983 -

11:21  
Du 11 Avril  
Mairie de  
Lequin

- Répertoire civil n° 904/95  
du 11 Septembre 1975.  
Mention du 14-09-1945  
le Maire,  
Dantagnan

Décédée à Saint Louis  
(Siacorde), le 15 mai 2004  
Mention du 19 mai 2004  
l'officier de l'état civil  
pea délégation du  
Maire,  
Dantagnan

Du quatre Avril mille neuf cent trois  
à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Marie Estienne Jean Bequin,  
Cubzac, fille légitime de Louis Joseph Bequin, négociant, âgé de  
vingt sept ans, et de Marie Estienne Bequin, épouse de  
Louis Joseph Bequin, sans profession, âgée de  
vingt cinq ans; mariés et demeurant ensemble au  
bourg de Saint André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin le docteur Estienne négociant, âgé de  
quarante huit ans, second témoin Gabriel Fournier, propriétaire  
âgé de quarante trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté suivant la loi par moi Maire et le docteur  
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, chef de  
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Maire  
Dantagnan

Du onze Avril mille neuf cent trois, à deux heures  
du soir.

Acte de naissance de Marie Louise Chéron, née hier  
à neuf heures du matin, au lieu de la commune de  
Saint André de Cubzac, fille légitime de Jean Chéron,  
Cultivateur, âgé de trente sept ans, et de Jeanne Boudier,  
sans profession, âgée de trente deux ans; mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de Le Tré.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Raymond, charbonnier, âgé de  
trente quatre ans, second témoin Laurent Lagle, âgé de  
trente six ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté suivant la loi par moi Maire et le docteur  
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, chef de  
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Raymond  
Maire  
Dantagnan

11:22  
Du 18 Mars  
Jeanne Goujon  
Mairie de Mirel de Dordogne  
le 5 septembre 1995  
Mention du 11 septembre 1995  
le Maire

Deuxième mille deux cent sept cent trois, à deux  
chets de naissance de Jeanne Goujon, née le huit  
de Saint André de Cubzac, fille de Guyon Goujon  
sans profession, âgé de trente quatre ans, et de Jeanne Goujon  
ensemble au dit lieu de Bellac.  
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Bernard, cordonnier, âgé de quarante  
cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le  
désigne et l'a déclaré être son père légitime.  
Le présent acte a été signé par nous après lecture  
de l'acte devant la loi par moi Esprit Dantigny  
Dantigny  
Dantigny

Goujon Bernard Esprit Dantigny

11:23  
Du 19 Mars  
Jeanne Goujon  
Mairie de Mirel de Dordogne  
le 5 septembre 1995  
Mention du 11 septembre 1995  
le Maire

Deuxième mille deux cent sept cent trois, à quatre  
heures du soir.  
Acte de naissance de Jeanne Goujon, née le huit  
de Saint André de Cubzac, fille de Guyon Goujon  
sans profession, âgé de trente quatre ans, et de Jeanne Goujon  
ensemble au dit lieu de Bellac.  
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Louis Chénouat, marchand, âgé de quarante  
sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le  
désigne et l'a déclaré être son père légitime.  
Le présent acte a été signé par nous après lecture  
de l'acte devant la loi par moi Esprit Dantigny  
Dantigny  
Dantigny

Esprit Dantigny

11:24  
Du 19 Mars  
Jeanne Goujon  
Mairie de Mirel de Dordogne  
le 5 septembre 1995  
Mention du 11 septembre 1995  
le Maire

38  
Décidé à Ambès (Gironde) le  
vingt sept Mars mil neuf cent, cinquante quatre.  
le 31 Mars 1954 - le Maire  
Deuxième mille deux cent sept cent trois, à six heures  
du soir.  
Acte de naissance de Julie Adolphe Barbare, née le  
à midi au Bourg de St André de Cubzac, entre le  
n° 16 fils naturel de Adolphe Barbare cultivateur  
de vingt quatre ans, et de Marguerite Mouchague sans  
profession âgée de dix neuf ans, non mariés et demeurant  
ensemble au Bourg de St André de Cubzac.  
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Martin Mouchague cultivateur  
de vingt quatre ans, second témoin Jean Bergey  
de vingt quatre ans, habitant de cette  
commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant qui a déclaré le reconnaître son  
père, nous avons rédigé le présent acte qui le désigne  
et l'a déclaré être son père légitime.  
Le présent acte a été signé par nous après lecture  
de l'acte devant la loi par moi Esprit Dantigny  
Dantigny  
Dantigny

Adolphe Barbare Martin Mouchague Jean Bergey

11:25  
Du 19 Mars  
Jeanne Goujon  
Mairie de Mirel de Dordogne  
le 5 septembre 1995  
Mention du 11 septembre 1995  
le Maire

39  
Décidé à Ambès (Gironde) le  
vingt sept Mars mil neuf cent, cinquante quatre.  
le 31 Mars 1954 - le Maire  
Deuxième mille deux cent sept cent trois, à six heures  
du soir.  
Acte de naissance de Jeanne Goujon, née le huit  
de Saint André de Cubzac, fille de Guyon Goujon  
sans profession, âgé de trente quatre ans, et de Jeanne Goujon  
ensemble au dit lieu de Bellac.  
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Louis Chénouat, marchand, âgé de quarante  
sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui le  
désigne et l'a déclaré être son père légitime.  
Le présent acte a été signé par nous après lecture  
de l'acte devant la loi par moi Esprit Dantigny  
Dantigny  
Dantigny

Décidé à Cézac (Gironde) le  
1er février 1998 - Premier  
février mil neuf cent cinquante  
deux huit - le Maire  
10 9 Février 1998  
10 Mars

Esprit Dantigny

1128

Le 9 Juin

Marie a veu de l'age de l'enfant  
de dix ans et de son mariage  
deux fois par l'acte de mariage  
le 12 Juin mil neuf cent  
vingt et un.

Le Maire

Decidee a la fin de l'acte de mariage  
de l'enfant de dix ans et de son mariage  
deux fois par l'acte de mariage  
le 12 Juin mil neuf cent  
vingt et un.

Le Maire

Deux neuf juin mille neuf cent deux à deux heures  
du soir.

Acte de naissance de Leon Leon Desfontaine né le  
à deux heures du soir au lieu de la Garonne, commune  
de Saint André de Cubzac, fils légitime de Pierre  
Desfontaine cultivateur, âgé de vingt sept ans et de  
Jeanne Marant sans profession, âgée de vingt six ans,  
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Garonne.  
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Cathelin Pascal employé à commerce, âgé  
de vingt six ans, second témoin Jean Borden, coiffeur, âgé  
de quarante deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation d'un acte fait par le père  
de l'enfant pour avoir rédigé le présent acte qui lui a été  
et lui déclaré et qui a été signé par eux après lecture  
et constaté suivant la loi par son Excellence et par les  
Maires de Saint André de Cubzac, de Saint André de  
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Le Maire  
Le Maire  
Le Maire

1129

Le 24 Juin

Marie a veu de l'age de l'enfant  
de dix ans et de son mariage  
deux fois par l'acte de mariage  
le 12 Juin mil neuf cent  
vingt et un.



Decidee a la fin de l'acte de mariage  
de l'enfant de dix ans et de son mariage  
deux fois par l'acte de mariage  
le 12 Juin mil neuf cent  
vingt et un.

Le Maire

Deux vingt quatre juin mille neuf cent deux à deux heures  
du soir.

Acte de naissance de Jean Baptiste Blanchet né le  
à deux heures du soir au lieu de la Garonne, commune  
de Saint André de Cubzac, fils légitime de Jean Baptiste  
Blanchet cultivateur, âgé de vingt sept ans et de  
Thérèse Lecomte sans profession, âgée de  
vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au dit  
lieu de la Garonne.  
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Louis Lecomte, propriétaire, âgé de  
quarante cinq ans, demeurant à Cubzac, second témoin  
Joseph Lecomte, garde champêtre, âgé de cinquante  
quatre ans, demeurant à Saint André de Cubzac.  
Sur la requête et présentation d'un acte fait par le  
père de l'enfant pour avoir rédigé le présent acte qui  
lui a été déclaré et qui a été signé par eux après lecture  
et constaté suivant la loi par son Excellence et par les  
Maires de Saint André de Cubzac, de Saint André de  
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Le Maire  
Le Maire  
Le Maire

Decidee a la fin de l'acte de mariage  
de l'enfant de dix ans et de son mariage  
deux fois par l'acte de mariage  
le 12 Juin mil neuf cent  
vingt et un.

Le Maire

Deux vingt six juin mille neuf cent deux à deux heures  
du soir.

Acte de naissance de Catherine Bécot né le  
à deux heures du soir au lieu de la Garonne, commune  
de Saint André de Cubzac, fille légitime de Jean Bécot  
cultivateur, âgé de trente deux ans et de Catherine  
Lecomte sans profession, âgée de vingt huit ans,  
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de  
la Garonne.  
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Gabriel Bécot, cultivateur, âgé de  
quarante ans, second témoin Louis Bécot, cultivateur,  
âgé de trente six ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation d'un acte fait par le père  
de l'enfant pour avoir rédigé le présent acte qui lui a été  
et lui déclaré et qui a été signé par eux après lecture  
et constaté suivant la loi par son Excellence et par les  
Maires de Saint André de Cubzac, de Saint André de  
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Le Maire  
Le Maire  
Le Maire

Decidee a la fin de l'acte de mariage  
de l'enfant de dix ans et de son mariage  
deux fois par l'acte de mariage  
le 12 Juin mil neuf cent  
vingt et un.

Le Maire

Decidee a la fin de l'acte de mariage  
de l'enfant de dix ans et de son mariage  
deux fois par l'acte de mariage  
le 12 Juin mil neuf cent  
vingt et un.

Le Maire

Deux vingt huit juin mille neuf cent deux à deux heures  
du soir.

Acte de naissance de Jean Baptiste Blanchet né le  
à deux heures du soir au lieu de la Garonne, commune  
de Saint André de Cubzac, fils légitime de Jean Baptiste  
Blanchet cultivateur, âgé de vingt sept ans et de  
Thérèse Lecomte sans profession, âgée de  
vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au dit  
lieu de la Garonne.  
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Louis Lecomte, propriétaire, âgé de  
quarante cinq ans, demeurant à Cubzac, second témoin  
Joseph Lecomte, garde champêtre, âgé de cinquante  
quatre ans, demeurant à Saint André de Cubzac.  
Sur la requête et présentation d'un acte fait par le  
père de l'enfant pour avoir rédigé le présent acte qui  
lui a été déclaré et qui a été signé par eux après lecture  
et constaté suivant la loi par son Excellence et par les  
Maires de Saint André de Cubzac, de Saint André de  
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Le Maire  
Le Maire  
Le Maire

Decidee a la fin de l'acte de mariage  
de l'enfant de dix ans et de son mariage  
deux fois par l'acte de mariage  
le 12 Juin mil neuf cent  
vingt et un.

Le Maire



11230

Du 8 juillet  
Jean Jean Boreau

Decede à Marsas (jeune)  
le neuf octobre mil neuf cent  
soixante quatre -  
le Neuf octobre mil neuf cent  
soixante quatre -  
le Neuf,  
Beaugency

Des huit feuilles mille neuf cent trois, à deux  
heures du soir  
Acte de naissance de Pierre Jean Boreau, né hier  
de Saint André de Cubzac; fils légitime de Jean  
Boreau, cultivateur, âgé de trente sept ans et de  
Marie, sans profession, âgée de trente deux ans, mariés  
et domiciliés ensemble au dit lieu de Jean Boreau.

Le said enfant a été reconnu être femme  
Premier témoin etonien etonien, Jean Boreau, âgé de  
quatre ans, second témoin Jean Boreau, cultivateur, âgé  
de quarante cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
d'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu et  
et déclaré, ont été signés avec nous après lecture.  
Combaté devant la loi par moi, Notaire, le sieur  
Dantagnon, Secrétaire de Saint André de Cubzac, chevalier  
de la légion d'honneur faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Boreau And. Martin Cosdon  
Edantagnon

11231

Du 17 juillet  
Jean Démon

Decede à Laruscade (jeune)  
après Décembre 1975.  
le 3 Janvier 1976 -  
le Neuf,  
Beaugency

Des dix sept feuilles mille neuf cent trois, à  
trois heures du soir  
Acte de naissance de Jean Démon, né le  
quatre de la nuit à huit heures du matin au lieu de  
commune de Saint André de Cubzac; fils légitime de  
Pierre Démon, cultivateur, âgé de trente six ans, et de  
Marie Boreau, sans profession, âgée de trente cinq ans,  
mariés et domiciliés ensemble au dit lieu de Jean Boreau.

Le said enfant a été reconnu être femme  
Premier témoin etonien etonien, Jean Boreau, âgé de  
quatre ans, second témoin Jean Boreau, cultivateur, âgé  
de quarante cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
d'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu et  
et déclaré, ont été signés avec nous après lecture.  
Combaté devant la loi par moi, Notaire, le sieur  
Dantagnon, Secrétaire de Saint André de Cubzac, chevalier  
de la légion d'honneur faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Boreau  
A. Boreau Edantagnon

11232

Du 17 août  
Elisabeth Boreau  
Beaugency



Decede le 19 mai 1927  
à St Martin de Seignaux  
(Landes)  
le 28-5-1927

Signature of Elisabeth Boreau

Des dix sept feuilles mille neuf cent trois, à  
deux heures du soir  
Acte de naissance de Elisabeth Boreau, née le  
sept heures du matin au lieu de  
Saint André de Cubzac; fille légitime de Jean Baptiste Boreau  
et de Marie Boreau, sans profession, mariés et domiciliés  
ensemble au lieu de Saint André de Cubzac.

Le said enfant a été reconnu être femme  
Premier témoin etonien etonien, Jean Boreau, âgé de  
quatre ans, second témoin Jean Boreau, cultivateur, âgé  
de quarante cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
d'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu et  
et déclaré, ont été signés avec nous après lecture.  
Combaté devant la loi par moi, Notaire, le sieur  
Dantagnon, Secrétaire de Saint André de Cubzac, chevalier  
de la légion d'honneur faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Signature of Elisabeth Boreau  
Edantagnon

11233

Du 5 août  
Balthazar Boreau  
Beaugency

Decede à Saint André de Cubzac  
le dix sept mai mil neuf cent vingt  
sept ans Pierre Boreau  
le dix sept mai mil neuf cent vingt  
sept ans.

Signature of Balthazar Boreau

Decede à Libourne (jeune)  
le quatre Juin mil neuf cent  
quatre vingt quatre  
Né le 7 Juin 1904

Des dix sept feuilles mille neuf cent trois, à  
deux heures du matin  
Acte de naissance de Balthazar Boreau, né le  
sept heures du matin au lieu de la commune  
commune de Saint André de Cubzac; fils légitime  
de Jean Boreau, propriétaire, âgé de trente huit ans,  
et de Marie Boreau, sans profession, mariés et domiciliés  
ensemble au dit lieu de Saint André de Cubzac.

Le said enfant a été reconnu être femme  
Premier témoin etonien etonien, Jean Boreau, âgé de  
quatre ans, second témoin Jean Boreau, cultivateur, âgé  
de quarante cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
d'enfant nous avons rédigé le présent acte qui, lu et  
et déclaré, ont été signés avec nous après lecture.  
Combaté devant la loi par moi, Notaire, le sieur  
Dantagnon, Secrétaire de Saint André de Cubzac, chevalier  
de la légion d'honneur faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Signature of Balthazar Boreau  
Edantagnon

N° 34  
Du 27 Août  
 Jean Abel Garreau  
 Par acte en date du trente  
 premier août mil neuf cent  
 dix, devant moi, notaire  
 de naissance de la commune  
 de Saint-Jodre de Culbra, Jean  
 Garreau a reconnu pour  
 son fils naturel et enfant  
 de Jean Abel Garreau  
 et de son épouse, née  
 Marie, deux enfants  
 savoir le premier  
 mil neuf cent dix  
 et le second  
 le dix sept

Du vingt sept août mil neuf cent dix, à dix  
 heures du matin, acte de naissance de Jean Abel Garreau, né hier  
 à onze heures du matin, au lieu de la Colonne commune  
 de Saint-Jodre de Culbra, fils naturel de Jean Garreau  
 sans profession, et de son épouse, née Marie Garreau,  
 sans profession, et qui de trente trois ans, épouse de Pierre Croizat  
 demeurant au dit lieu de la Colonne, et de père non marié.  
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
 Premier témoin Laurent Laglain, garde champêtre, âgé  
 de cinquante quatre ans, second témoin, Louis Croizat, second  
 âge de quarante deux ans, habitant de cette commune.  
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par Jean  
 Garreau, père de l'enfant, à Saint-Jodre de Culbra, nous  
 avons rédigé le présent acte que le témoin et déclarant  
 ont lu et qui avec nous après lecture.  
 Contable suivant la loi par moi Émile Martin  
 Dantagnan, élu de Saint-Jodre de Culbra, chevalier  
 de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
 public de l'état civil.  
 Laglain  
 Dantagnan

N° 35  
Du 17 Août  
 Garreau Lambert  
 Décédé à Bordeaux le  
 vingt huit février mil neuf  
 cent quatre vingt  
 cinq.  
 Dantagnan le 4 Mars 1900.

Du vingt sept août mil neuf cent dix, à dix  
 heures du matin, acte de naissance de Germain Lambert, né le  
 vingt quatre de ce mois, à dix heures du soir, au lieu de  
 la Colonne commune de Saint-Jodre de Culbra,  
 fille légitime de Jean Lambert, carrier, âgé de quarante  
 cinq ans, et de Rose Marie Desmays, sans profession,  
 âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble  
 au dit lieu de la Colonne.  
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
 Premier témoin Louis Croizat, second, âgé de quarante  
 deux ans, second témoin Laurent Laglain, garde champêtre,  
 âgé de cinquante quatre ans, habitant de cette commune.  
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
 de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin  
 ont lu et qui avec nous après lecture, et non le déclarant qui  
 a dit son secret.  
 Contable suivant la loi par moi Émile Martin  
 Dantagnan, élu de Saint-Jodre de Culbra, chevalier de  
 la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
 public de l'état civil.  
 Laglain  
 Dantagnan

N° 36  
Du 26 7 0  
 Marie Norda Wagner  
 Marie à Bordeaux le  
 dix huit cent dix sept deux  
 ans, Françoise Vierge  
 quinze juin mil neuf cent dix  
 sept.  
 L'acte



N° 37  
Du 28 7 0  
 Norda Wagner  
 Marie à Montguyon  
 (Charente Inférieure) le vingt  
 huit mil neuf cent dix  
 sept avec Margitte Renaud  
 et Pierre Juliette mil neuf  
 cent dix sept.  
 L'acte  
 Dantagnan  
 Décédé à St Ande de Cubzac  
 (Gironde) le vingt février mil  
 neuf cent soixante quinze  
 le 14 février 1915.  
 le 14 Mars  
 Dantagnan

Du vingt huit septembre mil neuf cent dix  
 huit à dix heures du matin  
 Acte de naissance de Marie Norda Wagner, née le  
 vingt huit septembre courant, à dix heures du soir  
 au lieu de la Colonne commune de Saint-Jodre de Culbra,  
 fille légitime de Jean Lambert, carrier, âgé de quarante  
 cinq ans, et de Marie Desmays, sans profession, et qui de  
 trente trois ans, épouse de Pierre Croizat, demeurant  
 au dit lieu de la Colonne.  
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
 Premier témoin Laurent Laglain, garde champêtre, âgé  
 de cinquante quatre ans, second témoin Louis Croizat, second  
 âge de quarante deux ans, habitant de cette commune.  
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
 de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le  
 témoin ont lu et qui avec nous après lecture.  
 Contable suivant la loi par moi Émile Martin  
 Dantagnan, élu de Saint-Jodre de Culbra, chevalier de  
 la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
 public de l'état civil.  
 Laglain  
 Dantagnan

Du vingt huit septembre mil neuf cent dix  
 huit à dix heures du matin  
 Acte de naissance de Roger Norda Wagner, né le  
 vingt huit septembre courant, à dix heures du soir  
 au lieu de la Colonne commune de Saint-Jodre de Culbra,  
 fils légitime de Jean Lambert, carrier, âgé de quarante  
 cinq ans, et de Marie Desmays, sans profession, et qui de  
 trente trois ans, épouse de Pierre Croizat, demeurant  
 au dit lieu de la Colonne.  
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
 Premier témoin Laurent Laglain, garde champêtre, âgé  
 de cinquante quatre ans, second témoin Louis Croizat, second  
 âge de quarante deux ans, habitant de cette commune.  
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
 de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le  
 témoin ont lu et qui avec nous après lecture.  
 Contable suivant la loi par moi Émile Martin  
 Dantagnan, élu de Saint-Jodre de Culbra, chevalier de  
 la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
 public de l'état civil.  
 Laglain  
 Dantagnan

N: 38  
Du 2 8<sup>th</sup>  
Le Maire Olivier  
Marie a Marie Laurence  
de Saint Germain de la Riviere  
le vingt septieme mil neuf  
cent vingt deux.

Des deux Octobre mille neuf cent deux, a midi  
Acte de naissance de Eusebe Olivier, mâle, pour  
cinq heures du matin, au lieu de Cabanissou, commun  
de Saint Andre de Cubzac; fille legitime de Eusebe  
Olivier, cultivateur, age de quarant deux ans, et de  
Marie a Marie Laurence, sans profession, age de quarant un  
ans, mariés et demurant ensemble au del lieu de Cabanissou.  
Le tout de l'enfant a été reconnu être femelle.  
Premier honneur Laurent Lagleux, garde champêtre  
cultivateur, age de vingt sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la requesition et presentation a été fait par le  
de l'enfant nous avons redigé le présent acte que les honnors  
et le declarant ont signés avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Eusebe, notaire  
Dantagnan, Maire de Saint Andre de Cubzac, titulaire  
de la legion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
public de l'etat civil.

Henri Olivier Lagleux  
Edouard Lagleux

Decede a Libourne (France)  
le neuf Février mil neuf cent  
quatre vingt deux.  
Necrologie du deux Février 1922

Le Maire

N: 39  
Du 2 8<sup>th</sup>  
Le Maire  
Decede a Saint Romain-la-  
Vivonne (France) le honte  
le quatre avril mil neuf cent  
vingt quatre.

Des deux Octobre mille neuf cent deux, a midi  
Acte de naissance de Pierre Pierre Bourgeois, mâle  
Premier honneur Laurent Lagleux, garde champêtre  
cultivateur, age de vingt sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la requesition et presentation a été fait par le  
de l'enfant nous avons redigé le présent acte que les honnors  
et le declarant ont signés avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Eusebe, notaire  
Dantagnan, Maire de Saint Andre de Cubzac, titulaire  
de la legion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
public de l'etat civil.

Bourgeois

N: 40  
Du 2 8<sup>th</sup>  
Le Maire Jean  
Charles Delage



Marie a Marie Laurence  
de Saint Germain de la Riviere  
le vingt septieme mil neuf cent  
vingt deux.  
Decede a  
Bordeaux (France)  
le 23 Septembre 1921.  
Le Maire

Le Maire

N: 41  
Du 2 8<sup>th</sup>  
Le Maire Jean  
Charles Delage

Marie a Marie Laurence  
de Saint Germain de la Riviere  
le vingt septieme mil neuf cent  
vingt deux.  
Decede a  
Sainte Andrie de Cubzac  
le seize Janvier mil neuf  
cent soixante  
Le Maire

Le Maire

Le Maire

Des deux Octobre mille neuf cent deux, a midi  
Acte de naissance de Marie Jeanne Charlotte Delage  
mâle, pour cinq heures du matin, au lieu de Cabanissou, commun  
de Saint Andre de Cubzac; fille legitime de Jean  
Charles Delage, cultivateur, age de vingt sept ans, et de Marie  
Laurence Bourgeois, sans profession, age de vingt sept ans,  
mariés et demurant ensemble au del lieu de Cabanissou.

Le tout de l'enfant a été reconnu être femelle.  
Premier honneur Laurent Lagleux, garde champêtre  
cultivateur, age de vingt sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la requesition et presentation a été fait par le  
de l'enfant nous avons redigé le présent acte que les honnors  
et le declarant ont signés avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Eusebe, notaire  
Dantagnan, Maire de Saint Andre de Cubzac, titulaire  
de la legion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
public de l'etat civil.

Le Maire

Des deux Octobre mille neuf cent deux, a midi  
Acte de naissance de Marie Jeanne Charlotte Delage  
mâle, pour cinq heures du matin, au lieu de Cabanissou, commun  
de Saint Andre de Cubzac; fille legitime de Jean  
Charles Delage, cultivateur, age de vingt sept ans, et de Marie  
Laurence Bourgeois, sans profession, age de vingt sept ans,  
mariés et demurant ensemble au del lieu de Cabanissou.

Le tout de l'enfant a été reconnu être femelle.  
Premier honneur Laurent Lagleux, garde champêtre  
cultivateur, age de vingt sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la requesition et presentation a été fait par le  
de l'enfant nous avons redigé le présent acte que les honnors  
et le declarant ont signés avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Eusebe, notaire  
Dantagnan, Maire de Saint Andre de Cubzac, titulaire  
de la legion d'honneur, faisant les fonctions d'officier  
public de l'etat civil.

Le Maire

N. 82  
Du 16 8<sup>e</sup>  
George Jean Louis  
Pierres Ballon

Marié à Villeneuve de Puy  
le 10 de Janvier la hente Jeanne  
mit neuf cent trente cinq ans  
Marie Anne Cugen  
le vingt deux Février mit neuf  
cent trente cinq.

L'hoire

Decede à Villeneuve de  
Puyas (dit de Garams) le  
huit octobre mit neuf cent  
trente cinq.  
le deux octobre mit neuf  
cent cinquante neuf.  
le quatre,

Amour jous

N. 83  
Du 17 8<sup>e</sup>  
Pierres Dupuy

Marié à Maras (grande)  
le six décembre mit neuf cent  
trente sept ans avec Marie Fierre  
le onze décembre mit neuf  
cent trente sept.

L'hoire,

R.C. 178/84 du 26/3/84  
Mort du 29 Mars 1984

Decede à Libourne (grande)  
le 17 Mars 1985.

Mort du 17 Mars 1985

Du quatorze Octobre mille neuf cent trois, à dix  
heures du matin,  
Acte de naissance de George Jean Louis Pierres Pellon,  
né hier trois heures du matin, au lieu du boucaut, commune  
de Saint André de Cubzac; fils légitime de Jean Pellon,  
cultivateur âgé de vingt neuf ans, et de Françoise  
Charlotte, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés  
et demeurant ensemble au dit lieu du boucaut.  
Le bon de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Baraud, ouvrier agricole, âgé de  
quarante quatre ans, second témoin Jean Gabriel, fermier  
âgé de trente ans habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu  
et déclaré par les parties, après lecture.  
Contaté devant la loi par moi, Joseph Charles  
Dantagnan, officier de Saint André de Cubzac, chevalier de  
la légion d'honneur, faisant la fonction de juge  
publie de l'état civil.

Jean Baraud Ch. Baraud Ed Dantagnan

Du dix sept Octobre mille neuf cent trois, à  
deux heures du soir,  
Acte de naissance de Pierre Dupuy, né ce jour deux  
heures du matin, au bourg de Saint André de Cubzac; fils  
légitime de Pierre Dupuy carrier âgé de trente sept ans,  
et de Marie Bonnin, sans profession, âgée de trente ans,  
mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint André.  
Le bon de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Barthélemy Guinaudeau, ouvrier agricole, âgé de  
cinquante ans, second témoin Jean Baraud, fermier, âgé de  
quarante trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui  
a été lu et déclaré par les parties, après lecture et avec  
le consentement des parties.  
Contaté devant la loi par moi, Joseph Charles  
Dantagnan, officier de Saint André de Cubzac, chevalier de  
la légion d'honneur, faisant la fonction de juge  
publie de l'état civil.

Jean Baraud Ch. Baraud Ed Dantagnan

Guindée Hoston  
Ed Dantagnan

N. 84  
Du 17 8<sup>e</sup>  
Pierres Denis



Marié à F. F. de la Roche  
mit quatre Novembre mit neuf  
cent vingt six avec Françoise Grelley  
le vingt six le Novembre mit neuf  
cent vingt six.

N. 85  
Du 26 8<sup>e</sup>  
Daniel Edmond  
Lavigrotte

Decede à Libourne (grande)  
le 17 Mars 1985.

Mort du 17 Mars 1985

Du dix neuf Octobre mille neuf cent trois, à dix  
heures du matin,  
Acte de naissance de Pierre Denis, né le dix sept  
à midi au lieu de Cubzac, commune de Saint André  
de Cubzac; fils légitime de Jean Denis cultivateur  
âgé de quarante ans et de Françoise Grelley, sans profession,  
âgée de trente quatre ans; mariés et demeurant ensemble  
au dit lieu de Cubzac.  
Le bon de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Joseph Baraud, ouvrier agricole, âgé de  
vingt huit ans, second témoin Jean Baraud, fermier, âgé de  
quarante trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de  
l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu  
et déclaré par les parties, après lecture.  
Contaté devant la loi par moi, Joseph Charles  
Dantagnan, officier de Saint André de Cubzac, chevalier de  
la légion d'honneur, faisant la fonction de juge  
publie de l'état civil.

Denis Jean  
Ed Dantagnan

Du vingt six Octobre mille neuf cent trois  
à deux heures du matin,  
Acte de naissance de Daniel Edmond Lavigrotte,  
né hier à deux heures du matin, au bourg de Saint  
André de Cubzac; fils légitime de Jean Lavigrotte carrier,  
âgé de trente huit ans et de Elisabeth Lacomme, sans  
profession, âgée de trente ans, mariés et demeurant  
ensemble au bourg de Saint André de Cubzac.  
Le bon de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Baraud, ouvrier agricole, âgé de  
cinquante ans, second témoin Jean Baraud, fermier,  
âgé de quarante trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui  
a été lu et déclaré par les parties, après lecture.  
Contaté devant la loi par moi, Joseph Charles  
Dantagnan, officier de Saint André de Cubzac, chevalier de  
la légion d'honneur, faisant la fonction de juge  
publie de l'état civil.

Daniel Edmond Lavigrotte  
Ed Dantagnan

N<sup>o</sup> 106  
Du 26 8<sup>me</sup>

François Marcel Chénier  
Né à Villeneuve d'Orléans  
le vingt cinq juillet mil huit cent  
vingt deux avec Hélène Bette  
sa femme âgée de vingt deux ans et  
quatre mois et demie.

De vingt six Octobre mille neuf cent deux  
à onze heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Marcel Chénier, né deux  
à cinq heures du soir, au lieu de blanc, commune de  
Saint André de Cubzac; fils légitime de Jean Chénier, cultivateur  
âgé de vingt cinq ans, et de Louise Baronnat, sans profession  
âgée de vingt trois ans, son aïeul et son aïeule ensemble  
au delà de blanc.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Raymond, charpentier, âgé de  
vingt cinq ans, second témoin Jean Laourgnolle, gardien  
âgé de trente huit ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi commissaire de Canton  
Dantagnan, et assisté de deux citoyens de Cubzac, chevaliers  
de la légion d'honneur faisant les fonctions d'officiers  
publics de l'état civil.

4<sup>e</sup> Décedé à St André de Cubzac  
le 25 Juin 1974 - le 7<sup>me</sup> jour  
de Juillet 1974  
G. Raymond  
G. Laourgnolle  
E. Dantagnan

N<sup>o</sup> 108  
Du 21 9<sup>me</sup>  
Antoine Ferrat



De onze Novembre mille neuf cent dix  
trois à trois heures du soir.  
Acte de naissance de Antoine Ferrat, né ce jour  
à onze heures du soir au lieu de Blanc, commune  
de Saint André de Cubzac; fils légitime de Jacques Ferrat,  
cultivateur, âgé de trente sept ans, et de ses conjoints  
Cécile, sans profession, âgée de vingt quatre ans, son aïeul  
et son aïeule ensemble au delà de Blanc.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Félix Gasquet, marchand de chaussures  
âgé de quarante ans, et Albert Prayat, marchand, âgé  
de trente quatre ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que  
les témoins ont signé avec nous après lecture, et non  
le déclarant qui a dit ne savoir.

Constaté suivant la loi par moi commissaire de Canton  
Dantagnan, et assisté de deux citoyens de Cubzac, chevaliers  
de la légion d'honneur faisant les fonctions d'officiers  
publics de l'état civil.

J. Gasquet  
A. Prayat  
E. Dantagnan

N<sup>o</sup> 109  
Du 12 9<sup>me</sup>

Michel Marie Robert  
Palustran

Marié à Libourne (Gironde)  
le cinq d'oct mil neuf cent huit  
deux avec Soulelle Jeanne  
Lambertie.  
Le huit d'oct mil neuf cent  
huit deux.

Le 3 Juin 1931  
à St Jean d'Ille (Gironde)  
le 9<sup>me</sup> jour  
de Mars

De deux et dix Novembre mil neuf cent deux, à quatre  
heures du soir.  
Acte de naissance de Michel Marie Robert, né ce jour  
à quatre heures du soir au lieu de blanc, commune de  
Saint André de Cubzac; fils légitime de Jean Palustran  
quatre ans, et de sa femme Marie Lambertie, âgée de  
vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de  
blanc.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Joseph Decosse, marchand, âgé de  
quarante un ans, second témoin Jean Laffont, gardien  
âgé de trente huit ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi commissaire de Canton  
Dantagnan, et assisté de deux citoyens de Cubzac, chevaliers  
de la légion d'honneur faisant les fonctions d'officiers  
publics de l'état civil.

Palustran  
J. Laffont  
E. Dantagnan

Marié à Libourne (Gironde)  
le quatre Novembre mil neuf cent  
huit avec Jean Gabriel  
le six Novembre mil neuf cent  
huit deux.

Decedé à Libourne (Gironde)  
le 28 Août 1984.

Marié le 7 Septembre 1984

Signature of the official.

N: 50  
Du 13 9<sup>th</sup>  
Jeanne Madeline  
Henriette Beaumont

Marie à Paris 11<sup>e</sup> le huit  
Avril mil neuf cent quarante  
quatre avec Julien Henri  
François Saugés.

Le quinze Août mil neuf  
cent quarante quatre.  
Le Maire,  
A. M.

D'éc'dée le 4 Février  
1803 à LE BLANC-NESLIL  
(Seine-Saint-Denis)  
Mention du 16 Février 1803  
L'Officier de l'Etat Civil  
par délégation des Juges,

A. Beaumonts J. J. J. J.

N: 51  
Du 13 9<sup>th</sup>  
Jeanne Gillot

Marie à Paris le vingt-cinq  
Octobre mil neuf cent  
quarante quatre avec  
Jeanne Voluillon  
Le vingt-cinq Octobre mil neuf  
cent quarante quatre.

D'éc'dée à Saint-André  
de Cubzac, le premier  
octobre mil neuf cent  
quarante neuf.  
Le premier octobre mil  
neuf cent quarante neuf  
Le Maire

J. J. J. J.

Du treize Novembre mille neuf cent trois, à midi.  
Acte de naissance de Jeanne Madeline Beaumont  
Beaumont, née le dix de ce mois à cinq heures du soir au  
bourg de Saint-André de Cubzac, fille légitime de Jules  
Beaumont, employé, âgé de vingt-trois ans, et de  
Louise Desceaux, sans profession, âgée de vingt-un  
ans; mariés et demeurant ensemble au bourg de  
Saint-André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Firmin Pécocq, fondeur, âgé de  
soixante ans, second témoin Jeanne Pécocq, fondeuse, âgée  
de trente-trois ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été  
lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Le contrat devant la loi par nous écrit et signé  
Dantagnan, officier de Saint-André de Cubzac, chevalier  
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

A. Beaumonts J. J. J. J.  
Edouard J. N. Pécocq

Du treize Novembre mille neuf cent trois, à  
deux heures du soir.

Acte de naissance de Marie Gillot, née le onze  
de ce mois à huit heures du soir, au bourg de Bonboudeau,  
commune de Saint-André de Cubzac, fille légitime  
de Jean Gillot, cultivateur, âgé de trente-cinq ans, et  
de Marguerite Lafay, sans profession, âgée de vingt  
sept ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu  
de Bonboudeau.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Cordou, cordonnier, âgé de  
quarante-trois ans, second témoin Germain Gabard, sergent,  
âgé de trente-un ans, habitants de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a  
été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Le contrat devant la loi par nous écrit et signé  
Dantagnan, officier de Saint-André de Cubzac, chevalier  
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Gilles Saint Cordou  
Edouard Cordou

N: 52  
Du 16 9<sup>th</sup>  
Nozmi Hage

Décédé à Bordeaux  
(Gironde) le quatre Août  
mil neuf cent cinquante neuf.  
Le dix Août mil neuf  
cent cinquante neuf.

Le Maire  
A. M.

N: 53  
Du 18 9<sup>th</sup>  
Pierre Jean Jacques  
Léonard

Marie à Bordeaux le onze  
Mars mil neuf cent vingt six  
avec Marie Madeleine Carrière  
Le treize Mars mil neuf cent  
vingt six.

Le Maire  
A. M.

D'éc'dée à Bordeaux  
(Gironde) le 13 Novembre  
1890.  
Le 19 Novembre 1890  
Le Maire,  
J. J. J. J.

J. J. J. J.

Du treize Novembre mille neuf cent trois  
trois à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Nozmi Hage, née le  
neuf heures du matin, à la gare, commune de  
Saint-André de Cubzac, fille légitime de Jean  
Hage, professeur au chemin de fer, âgé de quarante-deux  
ans, et de Marie Desceaux, sans profession, âgée de  
quarante-deux ans; mariés et demeurant ensemble  
au dit lieu de la Gare.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Laurent Laguerre, cultivateur,  
âgé de cinquante-trois ans, second témoin Jean  
Dantagnan, officier de Saint-André de Cubzac, chevalier  
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

J. J. J. J.

Du dix huit Novembre mille neuf cent  
trois, à trois heures du soir.

Acte de naissance de Pierre Jean Jacques Léonard  
né le huit de ce mois, du matin, au lieu de Lagarette  
commune de Saint-André de Cubzac, fille légitime  
de Pierre Jean Léonard, négociant, âgé de  
trente-trois ans, et de Jeanne Marie Carrière  
de Guyon de Rollouze, sans profession, âgée de vingt  
sept ans; mariés et demeurant ensemble au dit  
lieu de Lagarette. Marie et demeurant ensemble  
au dit lieu de Lagarette.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Léonard, cultivateur, âgé de  
soixante-cinq ans, second témoin Pierre  
Léonard, cultivateur, âgé de quarante-trois ans, habitant  
de cette commune.  
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a  
été lu et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Le contrat devant la loi par nous écrit et signé  
Dantagnan, officier de Saint-André de Cubzac, chevalier  
de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

J. J. J. J.

1154  
 Du 10<sup>e</sup> B<sup>e</sup>  
 Marié à saint André de  
 Cuzco, le vingt-septième  
 jour de ce mois avec  
 Jeanne Bernette Gallat  
 de vingt-sept ans et six  
 mois.

Du cinq Décembre mille neuf cent trois  
 Acte de naissance de Charles Henri Laumon  
 né le trois de ce mois au lieu de Courfontaine  
 de Saint André de Belvaux, fils légitime de François André  
 Laumon cultivateur âgé de trente sept ans, et de  
 Marie Louise, sans profession, âgée de trente ans,  
 mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Courfontaine.  
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin  
 Premier témoin Pierre Rogronneau charretier, âgé  
 de cinquante sept ans, second témoin Jean Christophe profiteur  
 âgé de quarante deux ans, habitant de cette commune.  
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
 de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
 et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
 Combats devant la loi par moi Emile Charbon  
 Dantagnon, chevalier de Saint André de Belvaux, chevalier  
 de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
 public de l'état civil.

Laumon J. Maitland  
 Rogronneau  
 Dantagnon

1155  
 Du 10<sup>e</sup> B<sup>e</sup>  
 Marié à Saint Séverin de Bourg  
 (Gronde) le vingt septième  
 jour de ce mois avec  
 Marie Mirlande  
 le dix septième jour  
 de ce mois.

Du cinq Décembre mille neuf cent trois  
 Acte de naissance de Marie Marguerite Sandreau  
 née le deux de ce mois à six heures du soir au lieu de Montglou com-  
 mune de Saint André de Belvaux, fille légitime de Jacques Sandreau  
 carrier âgé de quarante deux ans, et de Elisabeth Marchais sans  
 profession âgée de trente quatre ans mariés et demeurant ensemble  
 au lieu de Montglou dite commune de Saint André de Belvaux.  
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin -  
 Premier témoin Alfred Barreau collier âgé de quarante deux  
 ans; second témoin Jean Savignotte journalier âgé de trente huit  
 ans habitant de cette commune.

Sur requête et présentation à nous faite par le père  
 de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le  
 déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
 Combats devant la loi par moi Emile Martin Dantagnon  
 maire de Saint André de Belvaux, chevalier de la légion d'honneur, faisant  
 la fonction d'officier public de l'état civil.  
 Sandreau  
 Barreau  
 Savignotte  
 Dantagnon

1156  
 Du 10<sup>e</sup> B<sup>e</sup>  
 Marié à Marie (Gronde)  
 le huitième jour de ce  
 mois avec Marie Gagner  
 de vingt sept ans et six  
 mois.

Du dix Décembre mille neuf cent trois  
 Acte de naissance de Germain Goryon, né le jour  
 de quatre heures du matin, au lieu de la Bourne commune  
 de Saint André de Belvaux, fils légitime de Georges Goryon  
 cultivateur âgé de vingt huit ans, et de Jeanne Blangin  
 sans profession, âgée de trente ans, mariés et demeurant  
 ensemble au dit lieu de la Bourne.  
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
 Premier témoin Ludovic Blavier négociant, âgé de quarante  
 huit ans, second témoin Jean Blavier, ouvrier, âgé  
 de quarante quatre ans, habitant de cette commune.  
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
 de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
 et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.

Combats devant la loi par moi Emile Charbon  
 Dantagnon, chevalier de Saint André de Belvaux, chevalier  
 de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
 public de l'état civil.

Goryon Georges  
 Blavier

1157  
 Du 10<sup>e</sup> B<sup>e</sup>  
 Marié à Marie Gagnier  
 le dixième jour de ce  
 mois.

Du vingt-cinq Décembre mille neuf cent  
 trois à huit heures du matin  
 Acte de naissance de André Pierre Cayolle, né  
 le dix-neuf de ce mois, à deux heures du matin, au  
 lieu du Fourcat, commune de Saint André de Belvaux,  
 fils légitime de Jean Cayolle cultivateur, âgé de  
 vingt-trois ans, et de Marie Drelton, sans profession  
 âgée de vingt-trois ans, mariés et demeurant ensemble  
 au dit lieu du Fourcat.  
 Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
 Premier témoin François Olivier, carrier, âgé de cinquante  
 cinq ans, second témoin Jean Drelton, cultivateur,  
 âgé de quarante quatre ans, habitant de cette commune.  
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
 de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les  
 témoins et le déclarant ont signé avec nous, après lecture.  
 Combats devant la loi par moi Emile Charbon  
 Dantagnon, chevalier de Saint André de Belvaux, chevalier  
 de la légion d'honneur, faisant la fonction d'officier  
 public de l'état civil.

Cayolle A. Olivier  
 Drelton

1174  
De la D<sup>e</sup> de  
à Paris  
Virgile

De vingt six Descendus en elle ont été puis à venir  
Acte de naissance de Jean Baptiste Vergil, fils  
de saint André de Bebras; fille légitime de la femme  
Vergil Carre, âgé de vingt un ans, et de cette année  
Gérard, sans profession, âgé de vingt sept ans,  
ou aux et demeurant ensemble au bourg de Saint  
André de Bebras,  
Le père de l'enfant a été reconnu être légitime  
Premier homme à l'égard de la femme qui, âgé de  
vingt cinq ans, se voit avec Jean Vergil, et a été reconnu  
âge de vingt cinq ans, habitant de ce lieu, ensemble,  
Sur la requête et présentation à nous fait par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui les légitime  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture,  
Composé devant la loi par nous et par les  
Dante Jean Marie de Saint André de Bebras, et autres  
de la légation romaine, faisant la fonction d'officiers  
publics de l'état civil.

Fredere Virgile G. Gallay  
Raymond Giro  
D. Duntze

Les et avant le présent  
acte, les contractants ont  
été informés de leur état  
de légitimité, et par suite  
de l'enfant, et ont été  
informés de la loi sur le  
statut de la légation, et  
de l'office public de l'état civil.

Table Alphabétique  
des actes de naissance de l'Andou de Calze

Grand  
Grand de Bordeaux

Année 1903

1	19	Argouet Anne	8 mai
2	33	Allain Cathérine Germaine	3 avril
3	2	Berland Jean	10 mars
4	13	Béchambe Jeanne Aïdie	30 mars
5	20	Beguin Marie Antoinette	11 mai
6	28	Blanchet Jean Eloi	14 juin
7	30	Berton Pierre Jean	1 juillet

8	29	Bouvier Pierre Henry	2 mai
9	30	Bourmont Jeanne Marie Genevieve	13 mai
10	1	Caubet Marie Antoinette	23 juin
11	21	Chicot Marie Louise	11 mai
12	27	Caujolle André Louis	31 mai
13	7	Deniau Eloi Stanislas Guy	10 mars
14	11	Dupuy Abel	13 mai
15	14	Dupuy Marie Charlotte	30 mai
16	17	Dupuy Marie Charlotte (Monsieur)	26 mai
17	26	Dupuy Marie Henri	9 juin
18	31	Dumon Jean	17 juillet
19	32	Dupuy Elisabeth Eden	15 mai
20	40	Delage Marie Jeanne Charlotte	2 mai
21	43	Dupuy Pierre (Monsieur)	17 mai
22	44	Domit Pierre	19 mai
23	1	Escudé Marie Antoinette	2 mai
24	12	Eden Jean	26 mai
25	46	Eliot Jean Marie	26 mai
26	15	Fournat Jean	10 avril
27	22	Lays Henry	16 mai
28	17	Gautier Jean Fournat	4 avril
29	22	Goussier Jean	17 mai
30	34	Garinier Jean Abel	3 mai
31	41	Girard Marie Thérèse	17 mai



32	16	Goujon Germain	
33	11	Gillet Marie	10 juil
34	10	Heure Louis	13 juil
35	1	Lalanne Jeanne Henriette	1 Mars
36	25	Lambert Germain	24 Janvier
37	25	Languette Daniel Edmond	27 Août
38	14	Laumone Marcel René	26 juil
39	11	Lardreau Marie Marguerite	1 juil
40	2	Mollat Anne Alice	1 "
41	36	Horteloup Marie	10 février
42	28	Olivier Bérengé	26 juil
43	4	Perigien Jean	1 <sup>er</sup> juil
44	37	Loisier Roger	20 janv
45	42	Peltan Georges Jean Louis Pierre	28 juil
46	44	Serrat Antoine	14 juil
47	49	Salustian Michel Marie Robert	11 juil
48	13	Suaneau Pierre Jean Jacques	12 "
49	6	Raymond Jean Léopold	18 juil
50	23	Natier François	6 février
51	29	Richet Catherine	27 mai
52	2	Sarrayon Louis (Reconnaisance)	24 juil
53	18	Sequin Victor Léonard	1 Janvier
54	24	Sorbanis Jules Adolphe	28 août
55	25	Seureau Jean Albert	24 mai
			29 mai

16	24	Sicot Julien Alexandre	11 juil
17	47	Voysles Léontin	4 juil
18	18	Virgile Marie Ernestine	26 juil

Clôté et arrêté la présente table contenant cinquante  
 huit actes de naissance, ~~un~~ acte de reconnaissance, ce  
 jour, trentième Janvier Mil neuf cent quatre, par nous  
 soussigné Emile Martel, Dantagnan, Maire de Saint  
 André de Cubzac Chevalier de la Légion d'Honneur faisant  
 les fonctions d'Officier Public de l'Etat Civil.

Ed. Martel

Approuvé par  
 moi, Maire, le  
 26 Janvier 1904